

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 72**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le dimanche 17 décembre à 8h45, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 11 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Édouard BOS, Patrick HUSTACHE, Michel JORCIN, Marc PARISET

**ABSENTS :**

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET : projet parement en pierre naturelle de la façade de la Mairie**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le chiffrage prévisionnel du projet de parement en pierre naturelle de la façade de la Mairie, s'élevant à 3 908,13 € HT soit 4 689,76 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité  
DÉCIDÉ d'engager cette opération en 2018 et de l'inscrire au Budget primitif 2018  
SOLLICITE l'aide financière des partenaires habituels, et notamment le Département de l'Isère,  
et CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

A collection of handwritten signatures in black ink, including the name "Hustachy" clearly visible.

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

